



FÉDÉRATION DE LA POLONIA DE FRANCE

CONSEIL NATIONAL

LETTRE DE LIAISON

n° 4 / décembre 2006

REUNION DU CONSEIL NATIONAL

La réunion du Conseil National du 7 octobre dernier a été essentiellement consacrée aux travaux de diverses commissions de la FPF.

Le travail à accomplir est encore énorme et doit être sans cesse repensé pour mieux s'adapter aux nécessités et à nos possibilités. La **Communication** est certainement à la base de notre collaboration et de notre action commune. La réunion de la commission de la communication a eu lieu peu après le Conseil et a tracé quelques lignes de programme. Nous avons pris en considération les remarques faites à la réunion du Conseil. Nous devons penser autant à la communication interne qu'à celle destinée à l'extérieur.

Le site Internet peut déjà servir de plateforme d'information sur les activités des associations. Et nous vous invitons à en profiter en envoyant, par courrier électronique si possible, toutes vos annonces ainsi que les comptes rendus des manifestations que vous organisez. Nous vous demandons aussi de nous

faire parvenir de brèves présentations de vos associations et de ses activités pour que les visiteurs du site puissent, en cliquant sur le numéro de département de votre siège, trouver non seulement le nom de votre association, mais aussi toutes les informations utiles (voir p.ex. dans le dpt 13 l'Ass. Polonica). Ceci permettrait aussi de proposer des actions communes des associations au niveau régional ou même national. Père H. Szulborski nous a rappelé l'exemple d'un succès d'organisation inter-associative lors de la manifestation pour la défense de l'école libre en 1984. Il sera par exemple plus facile d'organiser une tournée d'un groupe venu de Pologne que de l'inviter pour un seul spectacle. Ce site est encore loin de répondre à nos attentes. La commission tient à ce que l'on puisse y trouver des liens Internet et des informations à caractère juridique ou économique. Nous ferons tout pour le faire le plus rapidement et le mieux possible, sachant cependant que nous ne pouvons pas prétendre à être spécialistes de ces domaines. Nous allons progressivement étoffer ce site selon vos souhaits - n'hésitez pas à nous en faire part. Il y a, d'autre part, à élaborer la meilleure stratégie de notre communication avec les autorités françaises et polonaises. Politiquement neutres, nous sommes en droit cependant de poser de questions sur les affaires qui nous concernent.

Ainsi, nous voulons poser à tous les candidats à l'élection présidentielle en France vos questions. Veuillez donc nous adresser vos suggestions.

Le premier numéro du magazine *Polonia de France* va être imprimé prochainement.

Une des formes de notre affirmation dans la Polonia de l'Europe est notre présence au sein de l'Union Européenne des Communautés Polonaises (EUWP). Nous en sommes membres depuis le début et devons y renforcer notre rôle. Vous trouverez plus loin le compte rendu de sa dernière réunion à Vilnius.

La commission de la **Culture**, à l'initiative de Mme Trojanowska-Duluc qui la dirige, propose l'édition d'un guide de polonica en France. Pour ce faire, la collaboration de nous tous, repartis sur tout le territoire de la France, est indispensable. Nous vous soumettons donc dans cette lettre (p. 3) le questionnaire

rédigé par Mme Trojanowska-Duluc que nous vous demandons de transmettre à tous les membres de vos associations. Il ne s'agit nullement de vous demander un travail exhaustif ou scientifique. Signalez-nous tout ce que vous avez collecté,

même si vous n'êtes pas en mesure de fournir une information complète et fiable. D'avance merci.

La commission **Evènement et Fêtes** prépare le côté festif de notre prochaine Assemblée Générale, qui - notons-le tout de suite - du fait des élections françaises, ne pourra avoir lieu en avril et doit être reportée à la rentrée. Il a été décidé que la Fédération - en tant que telle et non seulement à travers ses associations membres - s'engagera dans les manifestations autour de la Fête Nationale polonaise du 3 mai et de la Journée de la Polonia du 2 mai. Une grande Fête de la Polonia de France et des manifestations diverses, permettant aux Polonais de France de vivre leur proximité, sont à l'étude.

La commission de l'**enseignement** du polonais est peut-être confrontée à des besoins les plus urgents dus à l'afflux de nouveaux migrants polonais, jeunes et pas nécessairement sûrs de rester toute leur vie en France. Chaque lieu et même chaque famille doivent faire face à des difficultés différentes et les solutions proposées sont souvent insuffisantes. Le problème de l'école polonaise à Paris reste toujours irrésolu. Le statut de l'enseignement polonais en France est toujours bancal.





Czeslaw Noster (Commission de l'enseignement de la langue polonaise) insiste sur la nécessité de réaliser une "photographie" de l'état actuel de l'enseignement du polonais en France, pour bien en définir les besoins. Tadeusz Gieysztor rappelle que les propositions concernant l'Ecole Polonaise de Paris présentées aux autorités polonaises sont déjà nombreuses. Jean Vauriot indique que quelques idées nouvelles concernant le statut des indépendants se dessinent.

Les invités de marque prennent ensuite la parole. Le **Vice-président du Sénat, M. Maciej Plazynski** remercie de l'invitation et dit que vivre ces moments de la vie de la Polonia est pour lui une sorte de leçon. Il parle des efforts du Sénat pour approfondir les liens avec les Polonais à l'étranger, de la nécessité d'aider en priorité ceux qui vivent les temps difficiles comme en Bielorussie ou à Kazakhstan..., constate avec satisfaction l'adhésion de la Polonia de France à la tradition, à la foi et à la langue polonaise. Il attire l'attention sur le fait que l'augmentation des échanges internationaux au sein de l'Union européenne crée la nécessité d'offrir des écoles polonaises pour tous ceux qui voudront revenir vivre en Pologne. Ces migrations seront de plus en plus diverses, l'organisation de la Polonia doit suivre ce mouvement. A la fin de son discours, il remet au Président National, H. Rogowski, la médaille du Sénat polonais.



D'autres cherchent aussi à proposer aux familles et aux jeunes une formation aux valeurs chrétiennes, comme par exemple à Paris (Arka). L'association Concorde, reconnue de bienfaisance, représente la

Mission Catholique Polonaise en France sur le plan juridique. Gérée par des laïcs, (comme l'étaient aussi les fondateurs de la Mission elle-même) elle offre à la Polonia de France et d'autres pays des maisons d'accueil et de repos.

Les associations des Anciens Combattants et leurs familles, SPK, POWN, très bien organisées, restent fidèles à leur devoir de mémoire. Le président de l'Ass. du Souvenir de la 1ère DB Polonaise du Gén. Maczek donne une brève histoire de cette Division glorieuse et offre au Vice-président du Sénat la médaille commémorative de la division et le rapport du Général Maczek.



Les associations corporatistes, comme celles des ingénieurs ou des médecins d'origine polonaise de Paris, de Lille ... travaillent très activement et depuis de longues années, souvent au niveau international, pour développer leurs qualités professionnelles et les valeurs humaines dont ils sont porteurs.

A 17 heures a lieu la **réunion-débat du congrès** pendant laquelle les commissions présentent les résultats des ateliers.



M. l' Ambassadeur Jan Tombinski se réjouit de l'existence de la Fédération à cette assemblée qu'il y un an ou deux. Il aimerait voir la Fédération venir à la rencontre des associations françaises et créer des ponts entre notre communauté et l'ensemble de la société française. Il suggère que la FPF fasse sa promotion également en Pologne et présente son programme au Sénat polonais qui va le soutenir. L' Ambassadeur parle de la difficulté des négociations avec l'administration française au sujet de l'enseignement du polonais en France, mais ne perd pas l'espoir que la langue polonaise aura sa place dans les écoles françaises. Il indique également qu'il faudra se tourner vers d'autres méthodes, moins classiques, de l'enseignement, comme l' Internet par exemple.



Revenant sur le devoir de mémoire, l' Ambassadeur profite de l'occasion pour nous inviter à l'inauguration du monument aux Polonais morts pour la France, le 3 mai prochain au cimetière Père Lachaise à Paris.

Mgr Stanislaw Jez, dans son discours, rappelle que l'unité des Polonais est fondée sur leur foi catholique. Les Polonais sont actuellement aussi nombreux en dehors qu'à l'intérieur des frontières de la Pologne. De plus en plus dispersés, ils ont besoin d'un vrai réseau d'associations pour leur venir en aide, même si la vie associative n'est pas une forme privilégiée dans la mentalité polonaise où elle est souvent associée à des enrôlements idéologiques. Le Recteur de la Mission Catholique Polonaise en France nous appelle à rester fidèles à la Charte de la Fédération.



M. Mariusz Grudzien, représentant de la direction de l'Association "Wspólnota Polska", voudrait entendre la Polonia de France parler d'une même voix. La jeunesse polonaise à l'étranger a besoin de ses racines, les dangers sont plus faciles à éviter lorsqu'on vit en communauté. Il regrette de ne pas voir d'ensembles folkloriques polonais de France au festival de Rzeszow. La salle réagit en affirmant que les groupes existent et qu'ils sont prêts à se rendre aux festivals, mais manquent de moyens financiers. M. Grudzien affirme que le Sénat peut apporter une aide. La réunion se termine sur cette note d'espoir. Le Président H. Rogowski partage souligne sa volonté de parler d'une seule voix au nom des associations de la Fédération.



Une autre idée, indépendante de l'année de la langue polonaise, soumise à la réflexion des délégués, serait de consacrer chaque année à une catégorie sociale ou professionnelle de la Polonia - les anciens combattants, mineurs, travailleurs agricoles, ouvriers, instituteurs, médecins, scientifiques, prêtres, artistes, sportifs... etc.



M. Wojtek Siudmak, artiste peintre renommé, présente son idée d'une manifestation internationale pour la paix, sous la forme de la transmission, d'une ville à l'autre, d'un pays à l'autre, d'une sculpture symbolisant l'Harmonie Universelle qui démarrerait de Wielun en Pologne, première ville martyre de II Guerre mondiale.

La maquette du magazine "Polonia de France" est présentée aux délégués. Sa publication sera possible grâce à la publicité qui, à l'heure actuelle, couvre 70% du coût de l'impression. Le site Internet de la FPF est en bonne voie et pourra bientôt présenter son nouveau visage.



Après ce rapport d'activité, le colonel **Hutin-Sroka** (Commission Mémoire), souligne une fois encore l'importance du devoir de mémoire et regrette le peu de collaboration des associations des anciens combattants qui, se justifient en évoquant le grand âge de leurs membres. Il est pourtant indispensable de trouver des moyens efficaces de transmettre aux jeunes générations cet héritage et ce non seulement de la mémoire militaire, mais également civile. **Jean Vauriot** (Commission des Statuts et du Règlement Intérieur), parle de difficultés de trouver de solutions de droit parfaitement satisfaisantes et adaptés aux spécificités de la FPF. Mme **Claudine Kieda** souligne l'importance de la définition du statut des membres indépendants de la Fédération. Pour la Commission de l'Enseignement de la langue polonaise, Mme **Cieslik** de Dammarie lès Lys constate le manque d'intérêt de la part des autorités polonaises pour les besoins de scolarité des enfants polonais en France.



M. A. Raniszewski, Président du Comité des Parents d'Elèves de la Section polonaise du Lycée international de Saint Germain en Laye, remarque que les enseignants y travaillent sur la base de rémunérations polonaises, ce qui est insuffisant en France. **M. T. Gieysztor** présente de nouveau le problème de l'Ecole Polonaise de Paris - problème qui attend sa solution depuis des années. Mme **M. Kalinowska** (Commission de la communication), présente la page d'accueil du nouveau site de la FPF. Mme **B. Provost** (Commission de Fêtes et Evénements), propose l'idée, élaborée par la



Commission, d'une Grande Fête de la Polonia organisée tous les trois ans.

Toutes ses commissions, dans l'après-midi, ont travaillé ces sujets en ateliers ouverts.

L'Assemblée Générale Ordinaire est close par M. Damien Wolniewicz, Vice-président de la FPF.



Tous se rendent ensuite à la **mairie du Touquet-Paris-Plage à la réception officielle, offerte par le Député-maire, M. Léonce Deprez**. Cette réception, dans les salons d'honneur de l'Hôtel de Ville, s'ouvre par un très beau *Gaude Mater Polonia* interprété par la chorale polonaise de Paris, au moment où entrent Messieurs Maciej Plazynski, vice-président du Sénat polonais avec Artur Kozłowski, du Bureau de la Polonia auprès de la Chancellerie du Sénat, Jan Tombinski, Ambassadeur de la RP en France, Mgr Stanislaw Jez, le Recteur de la Mission Catholique Polonaise de France, Mme Wanda Kalinska, Consul Général à Lille, M. Tomasz Wasilewski, Consul Général à Paris et les représentants de la Wspolnota Polska, Magdalena Rzepniewska et Mariusz Grudzien. Henri Rogowski, salue l'arrivée des ces personnalités et de tous les congressistes, soulignant encore une fois que beaucoup sont venus de loin. S'adressant au Député-maire M. Léonce Deprez, exprime sa gratitude pour l'accueil qu'il a bien voulu nous réserver. Il rappelle une tradition vieille de plusieurs siècles de la présence de Polonais en France, leur important apport au patrimoine économique et culturel de la France, ce pays où leur a été donné de vivre. L'intégration des immigrés polonais était un beau succès. Aujourd'hui, dans la nouvelle situation politique et par le fait de notre appartenance commune à l'Union Européenne, les échanges entre nos deux nations peuvent devenir non seulement plus facile, mais aussi plus approfondis et plus riches.

M. Rogowski termine en rendant l'hommage au plus illustre des Polonais, le pape Jean Paul II, le plus important de ceux par qui cette nouvelle situation est créée. Monsieur le Vice-président du Sénat qui prend la parole ensuite, exprime sa joie de cette rencontre avec la Polonia de France, souligne les liens de la Pologne avec les Polonais les échanges entre nos deux nations peuvent devenir non seulement plus facile, mais aussi plus approfondis et plus complets. en dehors de ses frontières et l'importance que le Sénat accorde à cette population. SE. Jan Tombinski, met l'accent sur le rôle de la Polonia dans les relations bilatérales franco-polonaises.

M. Léonce Deprez, dans un discours enflammé, se réjouit de cette visite de la Polonia dans ses murs, se rappelle avec plaisir les "sympathies franco-polonaises" ou le fait d'avoir joué en équipe de France avec des maîtres comme Kopaczewski ...et aussi avec Victor Bergus.

Le Maire remet la médaille de la Ville et nomme M. Maciej Plazynski citoyen d'honneur de la ville du Touquet. M. Maciej Plazynski remet au Maire la médaille du Sénat polonais. M. Henri Rogowski lui offre le volume "Les Polonais en France" de A. i Z. Judycki tandis que La chorale chante Marsz, marsz Polonia. L'apéritif offert par la mairie clôture la réception et les congressistes rentrent déjeuner à Stella Maris.

Immédiatement après s'ouvrent les ateliers des Commissions **pendant que les invités rencontrent les délégués sur leurs stands de présentation**. Le Vice-président du Sénat accompagné de l'Ambassadeur, des Consuls, des représentants de l' Association " Wspolnota Polska " et du Président de la Fédération, écoutent avec un réel intérêt les présentations des associations. Les responsables en parlent tous avec enthousiasme et conviction, qui de leurs efforts dans l'enseignement de la langue polonaise comme à Niort, Saint Germain en Laye, Le Mans, Aulnay, Dammarie lès Lys et dans bien d'autres lieux, qui dans la propagation de la culture polonaise comme à Périgueux, Douai, Toulon, Bordeaux ou ailleurs. L'Union des Associations Catholiques Polonaises, fière de ses 1500 membres parmi lesquels les Hommes Catholiques (pour la plupart anciens mineurs), les Dames du Rosaire, associations d'enfants (5e génération d'immigrés) travaillent depuis plus de 80 ans déjà pour rester fidèles aux plus profondes valeurs de nos pères. La même chose se réalise depuis 40 ans en Lorraine.



Une messe suit la réunion. Elle est concélébrée par Mgr S. Jez, Recteur de la MCP, le père H. Szulborski, Vice-recteur et le père J. Kuroczycki OMI, à l'intention de la Fédération de la Polonia de France, avec une intention particulière pour Ewa Teslar et J.P. Grzeszczyk. Dans son homélie Mgr Jez parle de la notion de la foi et du fait qu'elle, étant Amour, ne peut pas ne pas



changer les valeurs qui dirigent la vie d'un homme.



Après la messe, les congressistes se rendent à la salle du banquet. Ce banquet festif commence par la remise des premiers diplômes de Membres d'Honneur de la Fédération de la Polonia de France en reconnaissance des services rendus à la Polonia et à l'image de la Pologne en France. Prof. Zbigniew Judycki, biographe, Jean-Marie Krajewski, Vice-président du Conseil Général du Pas-de-Calais, Andrzej Kulesza, architecte, Dr Michel Kwiatkowski, ancien rédacteur en chef et directeur du journal " Narodowiec ", Wojtek Siudmak, artiste peintre, ont été les premiers à les recevoir des mains du Vice-président du Sénat polonais et du Président de la Fédération.

Le buffet appétissant, les chants de la chorale et l'animation de l'orchestre ont permis de donner à cette soirée un caractère cordial, et de renforcer nos liens d'amitié. Le fête s'est terminée très tard. Le tout arrosé du Champagne Jackowiak, cuvée spéciale Fédération de la Polonia de France. Cela n'a tout de même pas empêché les congressistes de prendre part le lendemain matin à la très agréable visite de la charmante région de la Côte d'Opale.

Le Congrès, cette accueillante région, la ville du Touquet, le centre Stella Maris, resteront dans nos mémoires. Merci à nos hôtes, merci aux personnalités qui nous ont honoré de leur présence, **merci à vous tous.**

